

AGENDA

- > **VIE LIBRE** : Accueil et aide pour les problèmes dépendant de l'alcool. Permanence mensuelle le samedi 3 janvier 2004 de 10 h à 12 h au Centre des Marais.
- > **CROIX D'OR**
Une permanence aura lieu le vendredi 19 décembre au Centre des Marais de 20 h à 21 h 30.
- > **ASSOCIATION DES USAGERS DU STAR**
Permanence à la MAIRIE, le samedi 27 décembre de 10 h à 12 h. Contact au 06.80.22.36.50.

A.V.A.M.

(Association Vernoise des Assistantes Maternelles)

Si vous recherchez une assistante maternelle agréée, l'Association de Vern (AVAM) est à votre disposition pour vous communiquer les noms des personnes disponibles pour la garde de votre enfant.

Pourquoi une assistante maternelle agréée ? :

- Garde d'un nombre limité d'enfants avec présentation de la carte d'agrément délivrée par la DDASS.
- Offre de garanties : contrat de travail.
- Assurance pour l'enfant accueilli à son domicile.

Aide à la famille :

- Chaque trimestre, la CAF verse une allocation pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée (AFEAMA). Son montant mensuel varie en fonction des ressources de l'employeur et de l'âge de l'enfant mis en garde. Pour un enfant de moins de 3 ans : 203,17 € ou 160,66 € ou 133,13 €. Pour un enfant de moins de 6 ans, ces sommes sont divisées par 2.
- La CAF règle pour vous les cotisations sociales dues à l'URSSAF en qualité d'employeur d'une assistante maternelle. Ces sommes sont versées sur production d'une « déclaration nominative trimestrielle » adressée à la famille et dont les informations servent à la fois à la CAF et à l'URSSAF.
- Vous bénéficiez, sous certaines conditions, d'une réduction de l'impôt sur le revenu.

Contact Mme FONTAINE au 02.99.62.86.29.

LIGUE CONTRE LE CANCER

DES BOTTES POUR LA VIE

Du 15 NOVEMBRE AU 15 JANVIER 2004

Depuis une dizaine d'années, le Comité d'Ille et Vilaine de la « Ligue contre le Cancer » dépose chez les commerçants des petites boîtes transparentes afin de récolter des fonds pour la lutte contre la maladie. Il s'agit de BOTTES POUR LA VIE. Vous êtes tous invités à y mettre vos pièces, votre monnaie... L'argent récolté lui permet d'aider la recherche, d'aider les malades et leurs familles, d'informer et de prévenir. Merci à tous.

ASSAD - Programme animation

- Mardi 16/12 : Repas de Noël au Restaurant Le Castel à Noyal/Châtillon.
 Jeudi 18/12 : Spectacle ANDY SHOW à l'Hexagone de Combourg.
 Lundi 22/12 : Confection de compositions de Noël à Vern.
 Lundi 29/12 : Atelier mémoire à Bruz.
 Contacter Mme BARBEDETTE au 02.99.77.12.77.

SCRABBLE

Les personnes qui désirent se retrouver pour jouer au scrabble sont invitées le **MARDI 6 JANVIER à 14 h 30** à la Maison des Associations aux Perrières (face à la gare de Vern). Renseignements au 02.99.62.71.24.

ECOLE NOTRE DAME : MARCHÉ DE NOËL

Comme chaque année, l'Ecole Notre Dame vous invite à son marché de Noël le

SAMEDI 13 DECEMBRE de 9 h 30 à 13 h,

Dans la salle de jeux de l'Ecole maternelle.

Découvrez les réalisations des enfants et des parents.

EVEIL A LA FOI DES TOUT-PETITS

DIMANCHE 21 DECEMBRE, les tout-petits (3/7 ans) sont attendus à l'Eglise de Vern à 10 h 30. Avec des mamans, ils vivront une célébration adaptée à leur âge.

JARDINS FAMILIAUX

Les Jardins Familiaux demandent aux personnes qui ont émis le vœu de cultiver une parcelle de jardin, de contacter rapidement l'association au 02.99.62.73.00. Si d'autres personnes désirent obtenir une parcelle, s'inscrire avant le 20/12/03. Les demandes sont satisfaites suivant leur ordre d'arrivée.

MAIRIE

En raison des fêtes du 25/12 et du 01/01, le jour de la collecte des déchets recyclables des **mercredis 24 et 31/12** n'est pas modifié mais se déroulera de **15 h à 23 h**.

RESIDENCE DU CLOS D'ORRIERE

Une cassette vidéo VHS est en vente à la Résidence à 15 €. Il s'agit d'une activité dynamique qui montre les reportages réalisés sur Rennes et la Métropole dans le cadre d'un magazine « Média-Seniors ». Les personnes âgées sont actrices dans la réalisation des comités de rédaction et « journalistes » le temps d'un reportage.
 Ex. : Rencontre d'un maquetiste chevronné sur l'histoire de la navale, la fabrication du cidre, etc.

INFO CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

Nous conseillons aux familles bénéficiaires de bons CAF, d'utiliser ces derniers avant le 31/12/2003. Pour tout renseignement, s'adresser au Centre des Marais.